

Bilan de la qualité de l'air 2019 Corrèze

A retenir

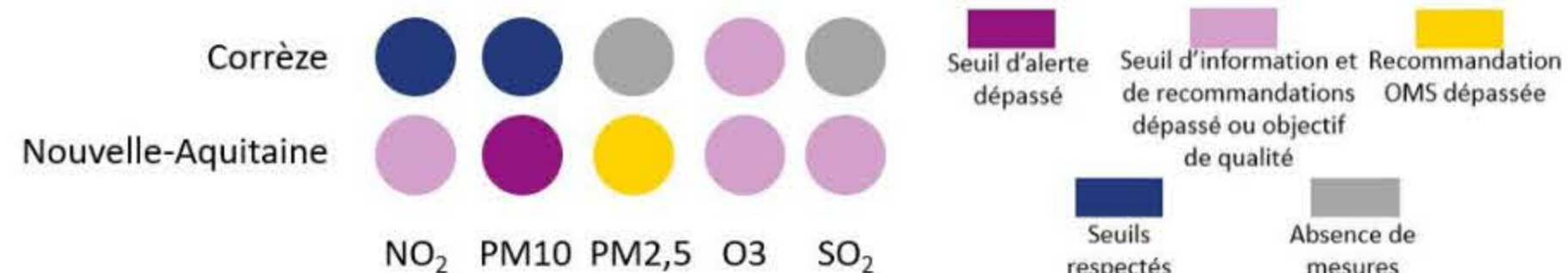
- Pollution ponctuelle : aucune procédure préfectorale d'alerte déclenchée - dépassement de l'objectif de qualité (visant à protéger la santé) pour l'ozone (O3).
- Pollution chronique : aucun dépassement des seuils sur les stations de mesure de Brive et Tulle - agglomération de Brive : niveaux de pollution par le NO2 et les particules PM2,5 plus élevés près des axes de circulation à fort trafic (A20, centre-ville...).
- Évolution sur les 10 dernières années : baisse de la pollution sauf pour l'O3.
- Pollens allergisants : un nouveau capteur du RNSA* à Tulle depuis juin 2019.

*Réseau national de surveillance aérobiologique

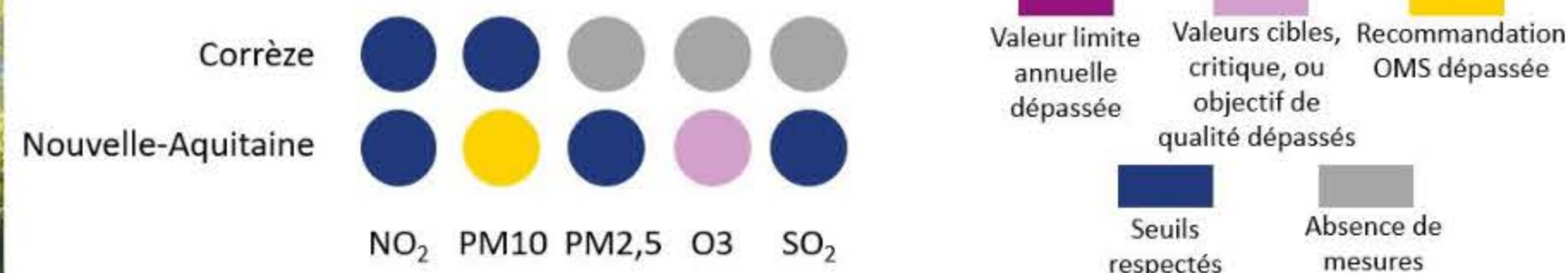
Évolution pluriannuelle 2010/2019



Pollution ponctuelle



Pollution chronique



Nombre de jour de procédure	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine
PIR PM10	0	2
PAL PM10	0	4
PIR ou PAL SO ₂	0	0
PIR ou PAL O ₃	0	0
PIR ou PAL NO ₂	0	0

PIR : Procédure d'Information et de Recommandations
PAL : Procédure d'Alerte

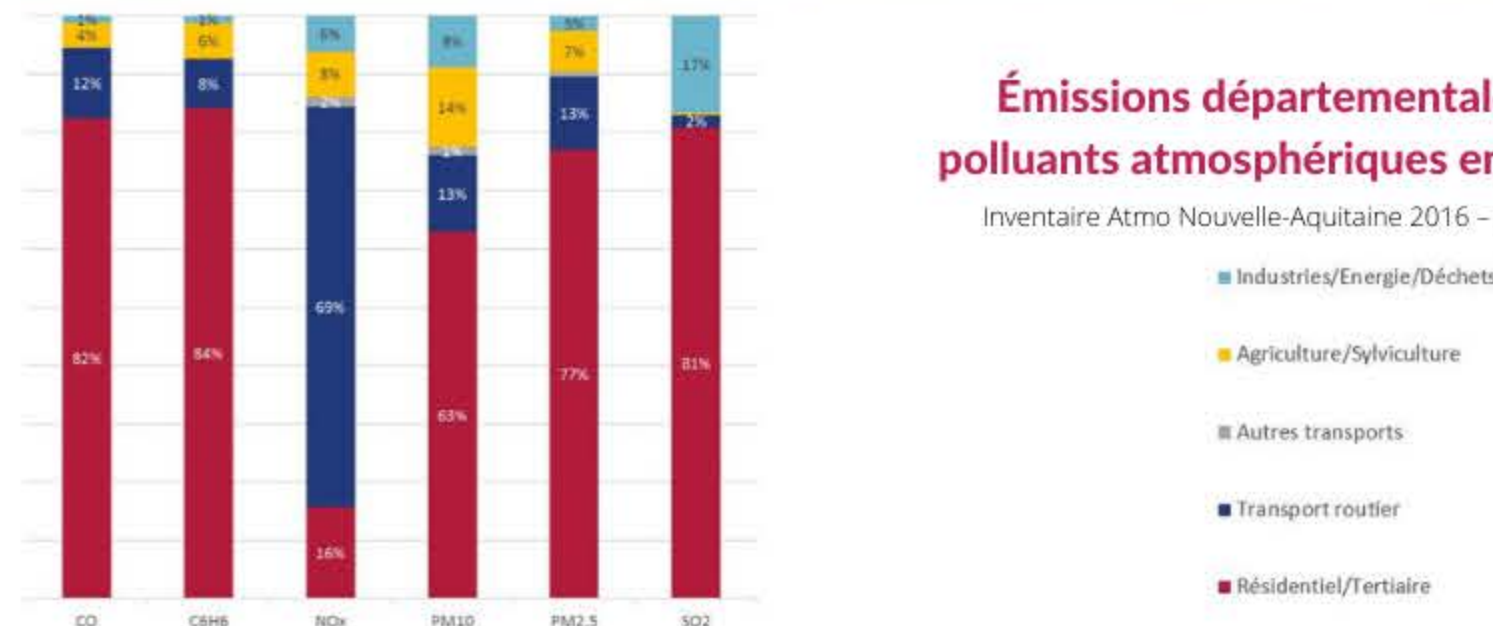
Procédure préfectorale d'alerte à la pollution

0 jour

0 jour de procédure préfectorale pour aucun polluant déclenché en 2019 en Corrèze

Émissions départementales de polluants atmosphériques en tonnes

Inventaire Atmo Nouvelle-Aquitaine 2016 - ICARE v3.2.2



C6H6 benzène
CO monoxyde de carbone
NO2 dioxyde d'azote
O3 ozone
PM10 particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm
PM2,5 particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 µm
SO2 dioxyde de soufre

Retrouvez le bilan des données 2019 complet sur www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications